

Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme

Note de présentation

Dans le cadre de travaux d'aménagement de façade sur la commune de Domart-en-Ponthieu, une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement a été déposée par le conseil départemental de la Somme. Le projet consistait à installer des volets roulant. 2 nids d'Hirondelle de fenêtre ont été détruits dans ce cadre.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 15 mai 2023. Le dossier a été transmis au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui a rendu un avis favorable le 5 juillet 2023.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public du 2 au 18 août 2023.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante : ddtm-chasse@somme.gouv.fr

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.